

■■■■■■■■■■

INSTITUT DU SAHEL
BP. 1530 BAMAKO
Tél. (223) 22 21 48

■■■■■■■■■■

PFIE: Tél./Fax. (223) 23 02 37



COMITE DE PILOTAGE DU PFIE
19 - 20 Juin 1995

NOTE 5 : PFIE PHASE 2 ,
DEVIS - PROGRAMME

I. Présentation Générale de la Programmation

En raison des choix justifiés lors de la formulation et considérant l'esquisse du calendrier général des activités pour la durée du projet, il est possible de déduire les orientations et activités pour la première année qui se poursuivront en deuxième année.

Il reste entendu que chaque composante du PFIE aura à finaliser son Devis-programme. Il s'agit par conséquent, ici de dessiner les principales lignes directrices.

Dans l'optique d'une vision d'ensemble de la programmation et sur sa durée (5 ans), il peut être considéré deux grandes étapes :

* Etape 1 : Extension

Cette étape de **Trois ans** doit permettre d'étendre l'EE sur la base d'une capitalisation des acquis du PFIE et de la réalisation des conditions institutionnelles et technico-pédagogiques. Il ne faut pas se cacher qu'il y aura des questions pédagogiques ardues à résoudre (ex de la logique d'école, de la production des outils pédagogiques transversaux...), mais également des pesanteurs à vaincre chez des partenaires. De même, la taille de l'échantillon (15.000 maîtres) exigera un dispositif relativement important.

* Etape 2 : Appropriation et transfert.

Cette étape de **deux ans** doit permettre "une certification du label EE". Il faut conduire des évaluations internes et externes, des études d'impact, et préparer le transfert et l'appropriation de tous les acquis aux bénéficiaires.

Il va de soi que cette distinction théorique ne doit pas empêcher les anticipations, moins encore les actions continues. Il s'agit de fixer des perspectives de travail.

Un deuxième niveau de lecture des devis-programme du PFIE est la définition d'un corpus d'action qui permettent de faciliter l'organisation du travail. De plus, pour mieux baliser la programmation, les actions dites majeures donnent lieu à l'élaboration de cahiers de charges qui définissent les contenus et modalités de réalisation.

Les actions du PFIE sont les suivantes :

- appui institutionnel,
- sensibilisation-information-communication,
- formation,
- outils pédagogiques,
- appui aux écoles,

- documentation, banque de données,
- programmation, orientation et capitalisation,
- appui-suivi-évaluation,
- dispositif d'exécution,
- échanges régionaux.

Voici décrit ce que l'on pourrait appeler les invariants de la programmation du PFIE.

II. Descriptif Technique

Si l'exercice de programmation doit veiller à ces invariants, il doit néanmoins permettre de cadrer les activités de manière précise pour éviter des dérives qui ne sont pas de nature à garantir les résultats affichés.

A cet égard, les activités de mise en oeuvre, traduites en termes opérationnels à partir des objectifs, doivent être réparties au niveau des actions majeures issues de la convention du PFIE 2 et du document du projet.

La première année du PFIE 2 doit permettre de s'installer dans la logique de l'extension. Il importe ici de faire deux remarques.

La première remarque : les différents partenaires ont accepté de poursuivre la phase expérimentale entre autres pour anticiper les conditions permettant à la phase 2 de démarrer sans retard (voir plan de travail de 3 mois ci-joint).

La deuxième remarque : il s'agit bien d'une extension et non d'une généralisation de l'EE. Autrement dit, le concept d'extension au sens d'implantation d'une innovation pédagogique suggère une progression raisonnée. Il faut s'assurer à la fois de la qualité du produit transféré et de son appropriation par les bénéficiaires.

En reprenant les actions, le DP AN 1 se présente tel qu'indiqué dans les tableaux annexés.

Chaque action fait l'objet d'une fiche dite "fiche action". La fiche indique d'abord les orientations générales ou objectifs de l'action.

Ensuite, il est précisé les activités par niveau d'exécution (volets nationaux et volet régional) ; ce niveau d'exécution est complété par des activités communes, activités entre pays ou avec le niveau régional. Cette présentation en double partie permet une lecture complémentaire de la programmation avec un accent particulier sur l'aspect échanges et capitalisation.

Enfin, une partie de la fiche est réservée au coût et au calendrier. S'agissant du coût, il revient à chaque volet de le préciser (voir plus loin).

Quant au calendrier, il couvre l'année civile avec néanmoins une concentration des activités sur le calendrier scolaire.

Par ailleurs, les échanges régionaux ne font pas l'objet d'une fiche spécifique, mais les activités relatives sont distribuées dans les autres actions. L'option peut être faite de faire une fiche à part. Dans tous les cas, les lignes budgétaires doivent apparaître dans la programmation.

III. Descriptif Financier

Le document du projet PFIE 2 a établi les prévisions budgétaires annuelles pour l'ensemble des actions et des volets. Il s'agit bien de prévisions qu'il convient chaque année de préciser. Pour la première année, le tableau annexé, résume le montant alloué à chaque action et à chaque volet.

Tout en restant dans le cadre de l'enveloppe allouée, il revient à chaque volet de préciser son devis-programme.

Pour aider à cet exercice, outre les orientations définies, il convient de prendre en considération que certaines estimations lors de la formulation sont largement dépassées du fait de la dépréciation monétaire. Ainsi les lignes budgétaires, équipements, fonctionnement doivent être réajustées. De même, les prévisions budgétaires ne prévoient pas la ligne "imprévu".

Au total, pour apporter les correctifs nécessaires, il est suggéré une variation de 10 à 20 % de l'enveloppe annuelle allouée.

Deux actions méritent précisions. Il s'agit des échanges régionaux et du dispositif d'exécution.

Pour les échanges régionaux, comme dit précédemment, ils doivent faire l'objet d'une provision (voir tableau budgétaire), même si les activités sont réparties entre plusieurs actions.

Quant au dispositif d'exécution, celui-ci comprend les salaires du personnel projet, les frais de fonctionnement et l'équipement. Ce dernier poste comprend l'acquisition du matériel informatique (logiciels, modem, appareils) et autres équipements, ainsi que l'achat d'un véhicule.

L'achat d'un véhicule est prévu pour ceux qui n'ont pas encore acquis un second véhicule. En ce qui concerne les salaires, le salaire du chef de projet est décomposé en deux lignes budgétaires (salaire équivalent national + prime), il en est de même pour les salaires des formateurs.

Les salaires du personnel d'appui méritent également une attention particulière.

Sur la base de ces différentes indications, chaque volet du PFIE, en relation avec le dispositif d'orientation et la coordination régionale, finalisera son devis-programme.

FICHE-ACTION : APPUI INSTITUTIONNEL

- . Préparer et faire adopter les mesures d'accompagnement nécessaires.
- . Faciliter les relations de travail avec et entre les partenaires/terrain.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Appui pour l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement . Animation de concertation avec les partenaires. Mise en oeuvre des recommandations	. Conférence ministérielle, Educ/Env. . Suivi - appui. . Elaboration d'un cadre d'orientation générale pour les mesures d'accompagnement. . Mission circulaire d'appui institutionnel . Animation d'un processus de concertations et d'échanges.		
ACTIVITES COMMUNES			
. Capitalisations méthodologiques.			

FICHE-ACTION : SENSIBILISATION - INFORMATION - COMMUNICATION

- . Développer des campagnes institutionnelles et médiatiques pour faire partager largement l'EE.
- . Faciliter les relations de travail avec et entre les partenaires/terrain.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Séminaires de lancement de la phase 2. . Séminaires de lancement de la phase 2 dans les zones d'intervention. . Réalisation de campagnes médiatiques . Réalisation de rencontres/débats dans les villages et les quartiers.	. Elaboration d'un cahier de charges. . Suivi - appui. . Elaboration d'une campagne d'information institutionnelle. . Formation d'un groupe de communicateurs à l'EE. . Mise à jour de la plaquette PFIE.		
ACTIVITES COMMUNES			
. Capitalisations méthodologiques. . Visites et échanges.			

FICHE-ACTION : FORMATION

- . Doter les maîtres et autres professionnels de l'enseignement de compétences techniques, scientifiques et pédagogiques requises pour assurer une bonne prise en charge de l'EE dans les systèmes éducatifs.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Constitution des équipes locales et contractualisation des relations. . Information et formation des équipes. . Adaptation du guide régional de formation. . Sensibilisation et formation des inspecteurs et conseillers pédagogiques. . Formation des formateurs des écoles normales. . Conception et tests de modules de formation initiale. . Formation complémentaire des maîtres PFIE 1. . Formation des maîtres PFIE 2. . Formation des enfants. . Participation à des sessions de formation hors PFIE. . Suivi-encadrement. . Etudes d'impact.	. Elaboration d'un cahier de charges. . Suivi - appui. . Elaboration de modules tests de formation initiale. . Formation des équipes nationales. . Participation appui à des formations nationales. . Rédaction de notes de synthèses. . Atelier de capitalisation. . Participation à des formations hors PFIE.		
ACTIVITES COMMUNES			
. Capitalisations méthodologiques. . Visites et échanges.			

FICHE-ACTION : OUTILS PEDAGOGIQUES

- . Capitaliser les outils pédagogiques PFIE.
- . Définir et mettre en oeuvre les modalités d'intégration des outils PFIE
- . Définir les contenus des outils du PFIE 2.
- . Développer la capacité des maîtres à concevoir et fabriquer des outils.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Conception de manuels. . Conception et réalisation par les écoles de matériels pédagogiques. . Expérimentation. . Réflexion sur l'intégration des outils . Elaboration de fiches pour les petites classes.	. Rédaction du cahier de charges. . Suivi - appui. . Conception d'un guide régional de formation pour les écoles normales. . Conception d'un recueil de méthodes techniques et pratiques de pédagogie active. . Conception d'un recueil régional de projets environnementaux scolaires. . Atelier de capitalisation		
ACTIVITES COMMUNES			
. Capitalisations nationales et régionales des outils pédagogiques.			

FICHE-ACTION : APPUI AUX ECOLES

- . Appui pédagogique aux écoles.
- . Mise en relation école-communauté.
- . conduite de projets environnementaux.
- . Conduite d'activités pratiques et de découverte de l'environnement.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Appui à l'élaboration et mise oeuvre par les écoles de méthodes et techniques de pédagogie active. . Visites de sites environnementaux par les écoles. . Réalisation par les écoles de fiches de suivi des projets environnementaux scolaires. . Circulation, test, capitalisation nationale et régionale de ces fiches. . Négociation et contractualisation de relations de jumelage entre écoles sahéliennes, et entre écoles sahéliennes et écoles hors sahel.	. Rédaction cahier de charges. . Suivi - appui.		
ACTIVITES COMMUNES			
. Capitalisations et échanges. Visites et échanges entre écoles			

FICHE-ACTION : DOCUMENTATION - BANQUE DE DONNEES

- . Poursuivre l'alimentation de la Banque Régionale de données en décentralisant au niveau des volets nationaux une partie des activités de collecte et de traitement de l'information.
- . Appuyer le développement de centres documentaires.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Création et animation de centres documentaires scolaires. . Collecte et traitement de documentation sur l'EE. . Lettres scolaires. . Constitution d'une banque de donnée nationale	. Décentralisation de la Banque de Données. . Mise en place d'un courrier électronique. . BulletinSPFIE 2 . Suivi-appui		
ACTIVITES COMMUNES			
. Capitalisations et échanges. . Collecte et traitement de documentation sur l'EE			

FICHE-ACTION : PROGRAMMATION-ORIENTATION ET CAPITALISATION

- . Orienter les activités et garantir la conformité d'exécution par rapport au objectifs.
- . Organiser les rencontres régulières.
- . Apporter un appui technique régulier
- . Animer et soutenir une dynamique d'échange d'expériences et de collaboration régionale.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Constitution de comités nationaux d'orientation . Animation de ces comités . Programmation et validation annuelle des activités. . Echanges locaux entre pays et hors pays	. Production de documents de référence qui définissent le cahier des charges techniques et méthodologiques des différents types d'actions à entreprendre en phase II. . Programmation et validation annuelle d'activités au niveau national et régional. . Réalisation de rapports trimestriels d'activités par les niveaux locaux, nationaux et régionaux. . Rédaction et diffusion de bilans synthétiques d'activités au niveau régional. . Organisation d'ateliers techniques régionaux de capitalisation et d'orientation technique des activités. . Organisation et animation d'un comité régional de pilotage et d'un comité directeur.		
ACTIVITES COMMUNES			
. Validation annuelle du programme			

FICHE-ACTION : APPUI - SUIVI - EVALUATION

- . Assurer une bonne exécution du programme.
- . Réorienter et réguler les actiités.
- . Contrôler et juger de la pertinence des activités scolaires.

ACTIVITES PAR VOLET		COUT	CALENDRIER
VOLETS NATIONAUX	VOLET REGIONAL		
. Suivi trimestriel, puis semestriel, des écoles par les équipes nationales. . Suivi-appui trimestriel des écoles et des équipes locales par les équipes nationales. . Etudes d'impact annuelles sur un échantillon de bénéficiaires	. Suivi-appui technique des volets nationaux par la Coordination Régionale. . Suivi-appui technique de la Coordination Régionale par une expertise externe. . Elaboration, au niveau régional, d'une grille d'étude d'impact du programme sur les bénéficiaires.		
ACTIVITES COMMUNES			
. Analyses-bilans nationaux et régional de ces études. Correction-adaptation des activités.			

ACTIVITES POUR LES 3 MOIS¹ (JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1995)

VOLETS ACTIONS	APPUI INSTITUTIONNEL	FORMATION	SENSIBILISATION-COM.	OUTILS PEDAGOGIQUES
VOLETS NATIONAUX	. Mise en place du CNO . Elaboration du DP AN 1 . Négociation pour le montage financier . Identification définitive des zones et des écoles et officialisation . Mise en place des équipes . Signature du protocole d'exécution nationale . Appui pour la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement	. Mise à niveau de l'équipe pédagogique nationale . Formation des équipes locales . Mise en place de la formation initiale	. Séminaires de lancement de la phase 2 aux niveaux national et local . Concertation avec les partenaires du terrain . Concertations avec les autres projets similaires ou proches	. Mise en chantier des outils destinés aux petites classes
VOLET REGIONAL	. Communication Institutionnelle pour faire connaître le projet, dont notamment une conférence ministérielle . Mission de programmation . Mission circulaire d'appui aux volets nationaux . Mise en place du dispositif d'exécution	. Finalisation des cahiers de charges de la formation et des outils pédagogiques . Elaboration de modules-tests pour la formation initiale . Mise à niveau des équipes pédagogiques nationales	. Elaboration des cahiers de charges communication . Décentralisation de la banque de données et mise en place d'un courrier électronique	. Répertoire des projets et programmes en EE . Catalogue sur les thèmes possibles de projets environnementaux réalisables à l'école

D.P. AN 1 : BUDGET PREVISIONNEL EN ECU

ACTIONS	PAYS BURKINA FASO	CAP VERT	GAMBIE	MALI	MAURITA- NIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	Coord. Techn. Rég.	Missions d'appui	TOTAL GENERAL
Communication	5.468	5.588	4.591	5.483	5.500	4.945	6 711	5.483			
Formation	116.651	93.608	84.235	101.322	98.255	108.584	158.746	95.621			
Outils pédagogiques	29.734	19.844	15.526	26.108	27.486	25.461	29.776	27.745			
Echanges régionaux	16.585	13.031	5.109	17.177	17.177	17.769	17.769	17.769			
Appui aux écoles	39.442	20.684	10.147	31.534	37.288	38.971	40.587	30.995			
Appui institutionnel	5.406	3.925	4.598	5.460	5.998	5.271	5.460	5.460			
Dispositif d'exécut. Rég	66.728	55.962	56.951	68.834	58.291	68.498	68.904	68.938			
Total	280.014	212.642	181.156	255.918	249.995	269.498	327.952	252.011	312.587	40.000	2.381.773